Infos Maillé

Edition Août 2025 – n° 201

81ème CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU MASSACRE DU 25 AOUT 1944

- 9 h 30 : célébration de la messe du Souvenir en l'église St Martin de Maillé
- 10 h 15 : accueil des personnalités au square
- 11 h 00 : cérémonie au monument des cheminots
- 11 h 40 : départ du cortège vers le cimetière pour les dépôts de gerbes au pied du Mémorial, lecture des noms des 124 victimes et retour dans le jardin de la Maison du Souvenir. Le verre de l'amitié clôturera la cérémonie.

Pour des raisons de sécurité :

- Les routes d'accès au centre bourg seront déviées.
- Le stationnement sera interdit sur tout le parcours du cortège depuis la Maison du Souvenir jusqu'au cimetière en passant par la rue du 25 août, la rue Bel Air et la rue de la Poste, puis autour du square, rue de l'Église et la rue de la Paix, la rue de la gare et le début de la rue du Sémaphore.
- A partir de 8 h 30, aucune circulation ne sera autorisée dans le bourg. Les véhicules devront rester stationnés sur les parkings prévus à cet effet (salle polyvalente, dépôt communal situé au bord de la RD 158 (route vers la-Celle-Saint-Avant), rue des Jardins pour le stationnement des porte-drapeaux et le lotissement du Pressoir.

NETTOYAGE DU CIMETIÈRE

Nous lançons un appel à la population pour le nettoyage du cimetière de Maillé en vue de la cérémonie du 25 août.

Nous vous donnons rendez-vous le lundi 18 août 2025 à partir de 8 h au cimetière avec votre outillage. Si le temps est incertain, nous décalerons au mardi 19 août à la même heure.

Après l'effort, un encas vous sera offert à l'étang.

UNC MAILLÉ

Le 3 juillet 2025, lors d'une cérémonie privée dans l'écrin prestigieux du château d'Azay-le-Rideau, Monsieur Alexandre Devineau s'est vu remettre la Médaille du Djebel échelon « argent ». Cette remise officielle faisait suite à l'attribution de son diplôme le 8 mai dernier. Pour l'occasion, le porte-drapeau départemental de l'UNC et ceux de l'association d'Azay-Cheillé avaient fait le déplacement pour témoigner de leur soutien à notre aîné.

L'Union Nationale des Combattants récompense les membres de l'Association qui ont fait preuve de mérites particuliers ou de services éclatants au sein de l'UNC en vue de son épanouissement en leur décernant une médaille associative, accompagnée d'un diplôme, « la Médaille du Djebel ».

REPAS DES AÎNÉS LE SAMEDI 11 OCTOBRE A 12 H 30 A LA SALLE DES FÊTES

Ce moment festif (banquet, animation musicale par Guy Roberto) est offert aux habitants de Maillé en résidence principale, et âgés de 68 ans et plus.

Toutefois, les personnes souhaitant y participer et n'ayant pas l'âge requis, peuvent s'inscrire auprès de la mairie (02.47.65.24.71 ou secretariat@maille.fr).

Le prix du repas est de 37,00 €. Les inscriptions doivent être réalisées avant le 25 septembre 2025.

Les informations et recommandations contenues dans ce document ne se substituent pas aux textes légaux et ne constituent en aucun cas un avis juridique.
*Imprimé par nos soins, sur du **papier recyclé**, distribué par les conseillers municipaux, ne pas jeter sur la voie publique.*

OUVERTURE DE L'ESPACE JEUNES A MAILLÉ

GYM MULTI-ACTIVITÉS

FÊTE DE MAILLÉ

Comme chaque année, la municipalité, les associations et des bénévoles ont organisé la fête de Maillé. Au programme : pêche, tir à l'arc, canoë, pétanque, animations par les associations, de l'APE, de la bibliothèque et crêpes réalisées par le LAM. Nouveauté cette année, une structure gonflable et des jeux en bois qui ont particulièrement amusé les enfants. La buvette et la restauration étaient proposées par l'association de chasse qui a battu un record d'affluence. Les personnes sont venues écouter le magnifique concert SAMSOUL et profiter du feu d'artifice.

Le dimanche, les marcheurs étaient nombreux à assister à la visite guidée du château d'Argenson en présence du Comte et de la Comtesse d'Harcourt que nous remercions sincèrement. Le déjeuner qui a suivi a réuni plus de 130 convives. La municipalité félicite l'ensemble des bénévoles et associations communales qui ont participé à la grande réussite de ce week-end.

ASSOCIATION L'AUTOMNE DE LA VIE

Les activités de l'automne de la vie reprendront le jeudi 11 septembre 2025 à 14 h à la salle des associations de Maillé.

ACTIVITÉS DOMESTIQUES : PETIT RAPPEL

Les activités bruyantes, effectuées par des particuliers, tels que la rénovation, le bricolage et le jardinage, ne peuvent être effectuées à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que :

- De 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30 du lundi au vendredi ;
- De 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h le samedi ;
- De 10 h à 12 h les dimanches et jours fériés.

RAPPEL SUR LES NUISANCES SONORES

Le fait de provoquer des bruits susceptibles de gêner ses voisins en tous lieux est interdit avant 7 h et après 22 h.

Les informations et recommandations contenues dans ce document ne se substituent pas aux textes légaux et ne constituent en aucun cas un avis juridique.
*Imprimé par nos soins, sur du **papier recyclé**, distribué par les conseillers municipaux, ne pas jeter sur la voie publique.*

LOISIRS ANIMATIONS DE MAILLÉ

Dimanche 12 octobre 2025 à partir de 7 h 30.

BROCANTE ANNUELLE

Les inscriptions pourront se faire samedi 27/09, samedi 4/10 et samedi 11/10 de 10 h à 12 h à la salle des associations ou sur place le jour de la brocante à partir de 7 h.

Important : la circulation sur toute la brocante sera interdite de 8 h à 18 h (y compris pour les vélos et les trottinettes).

Restauration et buvette sur place.

Pour tous renseignements, contacter Francis au 06.87.04.23.55 ou 06.44.05.83.95

Dimanche 19 avril 2026

Sortie à la ferme de Bellevue pour un déjeuner/spectacle « Tournée Générale » au prix de 82 € par personne.

Si vous êtes intéressés ou souhaitez des informations, contacter Francis au 06.87.04.23.55 ou 06.44.05.83.95

Attention inscription dès que possible car les places sont limitées.

Football Club Ste Maure - Maillé

FCS2M, c'est reparti !

Après une fin de saison pleine de suspens, il a fallu attendre la dernière journée de championnat pour voir notre équipe sénior 1 accéder à la 2ème division pour la saison 2025/2026.

Nous entamons donc cette nouvelle saison avec l'équipe 1 en D2, l'équipe 2 en D4 et la création d'une 3ème équipe en D4. Les séniors et les U18 ont repris le chemin du terrain d'entraînement vendredi 1er août. Une séance est prévue du lundi au vendredi tout le mois d'août à 19 h 30 au stade de Ste Maure.
Nos féminines retourneront fouler le terrain de Maillé pour préparer la saison à partir de mardi 12/08/2025 à 19 h 30.
Pour les jeunes, les entraînements reprendront progressivement à partir de la dernière semaine d'août :

- U7 mercredi 3 septembre à 10 h
- U9 mardi 2 septembre à 17 h
- U11 semaine du 25 Août (à préciser)
- U13 mercredi 27 Août (horaire à préciser)
- U15 semaine du 25 Août (à préciser)

A partir de septembre, les créneaux seront les suivants :
- Mardi 17 h – 19 h : enfants nés en 2017/2018 (U9)
- Mercredi 10 h – 12 h : enfants nés en 2019/2020 (U7)
- Mercredi 14 h – 16 h : enfants nés en 2015/2016 (U11)
  enfants nés en 2013/2014 (U13)
- Mercredi 16 h – 18 h : enfants nés en 2011/2012 (U15)
  enfants nés en 2008/2010 (U18)
- Vendredi 17h30-18h30 : enfants nés en 2015/2016 (U11)
- Vendredi 17h45–18h45 : enfants nés en 2013/2014 (U13)
- Vendredi 18h30–19h30 : enfants nés en 2011/2012 (U15)
- Vendredi 19h30–21 h : enfants nés en 2008/2010 (U18)

N'hésitez pas à venir essayer.
Dates à retenir :
24/08 : Match de Coupe de France
FCS2M – Pruniers en Sologne à 15 h à Ste Maure
13/09 : Tournoi U11/U13 à Ste Maure

Nos coordonnées :
07.57.44.63.71
551126@lcfoot.fr
FC Sainte Maure Maillé – FCS2M

Les informations et recommandations contenues dans ce document ne se substituent pas aux textes légaux et ne constituent en aucun cas un avis juridique.
*Imprimé par nos soins, sur du **papier recyclé**, distribué par les conseillers municipaux, ne pas jeter sur la voie publique.*

APE

Le loto de l'APE aura lieu dimanche 16 novembre après-midi à Ports-sur-Vienne.

DISTRIBUTION DES SACS POUBELLES JAUNES

Les sacs poubelles jaunes pour le 2ème trimestre 2025 sont à retirer aux jours et heures d'ouverture de l'agence postale communale.

Rappel des horaires d'ouverture de l'agence postale :

- Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 15 h 30.
- Le samedi de 9 h à 11 h 30.

CHANGEMENT HORAIRES BUS SCOLAIRES

Les horaires des bus scolaires sont susceptibles d'être modifiés en raison de la création, par la Région, d'un nouvel arrêt sur la commune de Maillé.

Pour plus de renseignements, consulter le site à compter de la semaine 35 :

www.remi-centrevaldeloire.fr
(Rubrique Transports scolaires, circuit n° SO6_2)

LES SOIRÉES DE L'ÉTÉ A MAILLÉ

Venez partager un moment convivial avec vos amis, vos voisins ou tout simplement pour faire des connaissances au « 9, rue du 25 août » le vendredi des semaines paires à partir de 19 h. Ces soirées auront lieu jusqu'à mi-septembre.
Restauration et buvette proposées par Al Traiteur et Cécilia. Le choix du plat proposé est indiqué dans le flyer publié sur Panneau Pocket et sur la page Facebook de la commune (Animations de la commune de Maillé).

MARCHÉ DE NOËL

Notre prochain marché de Noël aura lieu le samedi 13 décembre 2025 à partir de 11 h.

Nous recherchons des exposants, artisans, producteurs, créateurs, n'hésitez pas à nous contacter par mail : animations@maille.fr

BOÎTE A LIVRES

N'hésitez pas à emprunter des livres qui se trouvent à votre disposition dans la boîte installée devant la bibliothèque de la commune.

PAGE FACEBOOK DE LA COMMUNE

Une nouvelle page Facebook intitulée « Animations de la commune de Maillé » a été créée récemment.

La municipalité lance sa page dédiée aux animations et évènements locaux.

Suivez-nous pour rester informés des prochaines activités, fêtes et rendez-vous de la vie communale.

Pour accéder à la nouvelle page Facebook, scannez ce QR code à l'aide de l'appareil photo de votre téléphone.

Vous pouvez aussi taper le lien suivant dans votre navigateur internet pour accéder à la page Facebook :

https://www.facebook.com/Animationsdelacommunedede Maille

FERMETURE DE LA MAIRIE

Du jeudi 14 août au samedi 16 août 2025.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Du 1er au 20 septembre 2025, elle sera ouverte uniquement le matin :

- Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30
- Le samedi de 9 h à 11 h 30.

FERMETURE EXCEPTIONNELLE SAMEDI 16 AOUT 2025

Les informations et recommandations contenues dans ce document ne se substituent pas aux textes légaux et ne constituent en aucun cas un avis juridique.
*Imprimé par nos soins, sur du **papier recyclé**, distribué par les conseillers municipaux, ne pas jeter sur la voie publique.*